

AVIS DE PUBLICITE

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

Anne VIGNOT - Présidente
4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON
SIRET 24250036100017



Grand Besançon Métropole

4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON
Tél : 03 81 87 88 89

agglomeration@grandbesancon.fr

Ville de Besançon

CAM2
2 rue Mégevand
25034 BESANCON
Tél : 03 81 61 50 50 - Fax : 03 81 61 50 99

besancon@besancon.fr

CCAS

9 rue Pablo Picasso
25050 BESANCON Cedex 2039
Tél : 03 81 41 21 21

ccas@besancon.fr

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Acquisition de droits d'usage et maintenance de licences Maximo
Référence	2023-TIC-DSI-0171
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRC21
Lieu principal de prestation	DSI, la City, 2 rue Plançon 25000 BESANCON
Durée	à compter du 01/01/24 Jusqu'au 31/12/26
Description	Consultation lancée par un groupement de commandes. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les prestations similaires envisagées.
Code CPV principal	72500000 - Services informatiques La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 299 000,00 €

Options

Non

Reconductions

Oui

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Conditions relatives au contrat**Autres conditions**

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Le contrat prévoit le versement d'une avance

Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Les prix sont fermes.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

Conditions de participation**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :****Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Nombre de personnes internes salariés dédiées au suivi de la clientèle concernant l'assistance et la hotline

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Certifications IBM Maximo ou équivalences

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 10 % : Valeur technique 90 % : Prix des prestations
Offres	Remise des offres le 19/10/23 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 19/10/23 à 14h00 Lieu : Besançon
Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Marché périodique :	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	<p>Instance chargée des procédures de recours :</p> <p>Tribunal administratif de Besançon 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01 <u>greffe.ta-besancon@juradm.fr</u></p> <p>Organe chargé des procédures de médiation :</p> <p>Tribunal administratif de Besançon 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01 <u>greffe.ta-besancon@juradm.fr</u></p> <p>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices - référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja) - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées